

CALENDRIER DES COLLECTES 2021



Vers un territoire Zéro déchet

ASPACH-LE-BAS
ASPACH-MICHELBACH
BITSCHWILLER-LES-THANN
BOURBACH-LE-BAS
BOURBACH-LE-HAUT
BURNHAUPT-LE-BAS
BURNHAUPT-LE-HAUT
CERNAY
LEIMBACH
RAMMERSMATT
RODEREN
SCHWEIGHOUSE/THANN
STEINBACH
UFFHOLTZ
THANN
VIEUX-THANN
WATWILLER
WILLER-SUR-THUR

INFOS PRATIQUES

UN SOUCI DE COLLECTE ? UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ? UN BADGE PERDU ? UN BAC CASSÉ ?

SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY (SMTC) *

Accueil physique et téléphonique

31 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach

lundi au jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

☎ 03 89 75 29 05

✉ contact@smtc68.fr

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ?
VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT
VOTRE FACTURE ?

VOUS HABITEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN CERNAY *

Accueil physique

3A rue de l'Industrie 68704 CERNAY

mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00

Accueil téléphonique

lundi et jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

☎ 03 89 75 21 13

✉ facturation@cc-thann-cernay.fr

VOUS HABITEZ BURNHAUPT-LE-BAS OU BURNHAUPT-LE-HAUT *

☎ Burnhaupt-le-Bas : 03 89 48 70 61

☎ Burnhaupt-le-Haut : 03 89 48 70 58

ÉDITO

Mon mandat à la tête du SMTC débute dans une période bien particulière avec l'épidémie de COVID 19. Nous pouvons remercier les équipes de collecte qui ont collecté nos sacs de tri et nos poubelles tout au long de la période.

Aujourd'hui, nous avons plus ou moins repris nos activités mais avec des contraintes à respecter. Si, au niveau environnemental et économique, le masque réutilisable est à privilégier, le masque jetable reste parfois obligatoire. Mais ces masques ne sont pas recyclables et, plus grave encore, peuvent être porteurs de virus pour les valoristes qui doivent les trier. Il est donc indispensable de toujours jeter les masques et les gants usagés dans les poubelles grises.

J'espère que la nouvelle année qui s'annonce sera plus sereine et accompagnée d'une reprise économique. Juste avant le confinement, nous avons démarré notre BricOthèque (espace de gratuité pour les restes de chantier) à la déchèterie d'Aspach-Michelbach. Les débuts étaient prometteurs et l'activité redémarre doucement. La réutilisation et le réemploi sont de plus en plus plébiscités et le SMTC se doit d'être un acteur majeur de ces filières.

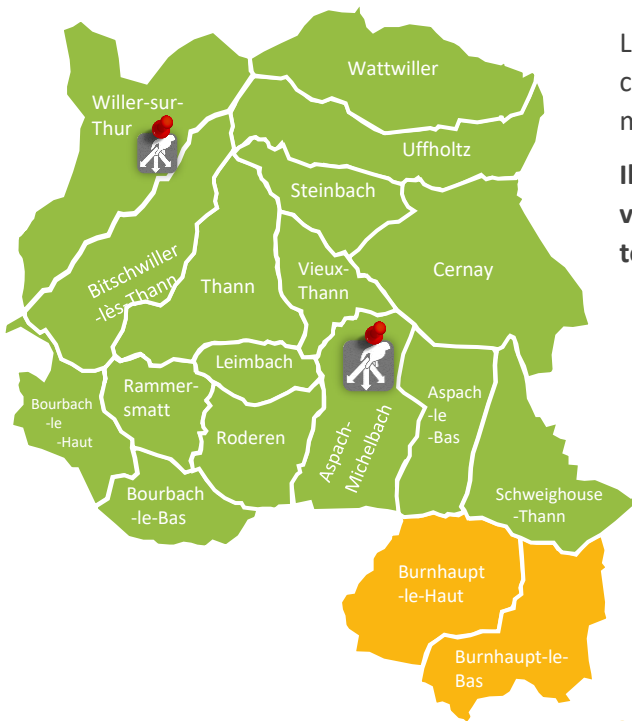
La Présidente

Marie-Paule Morin

* En raison de la COVID les conditions d'accueil sont

restreintes. Il est conseillé d'appeler ou d'envoyer un courriel avant de se déplacer.

LE SMTC EN QUELQUES MOTS



Le **SMTC** est le service public en charge de la collecte des déchets ménagers.

Il a pour objectif de réduire et de valoriser tout ce qui peut l'être pour tendre vers le zéro déchet.

-  CC Thann Cernay
-  CC Vallée de la Doller et du Soultzbach
-  Déchetteries

LES SERVICES

Papiers, cartons, emballages recyclables



Biodéchets



Déchets résiduels



+



58 points d'apport volontaire pour le verre

+



2 déchetteries avec contrôle d'accès par badge



LA FACTURATION

La facturation se fait en fonction de la **taille du bac gris** mis à votre disposition et de la **fréquence de collecte**.



Tout changement de situation doit être déclaré dans les 2 mois conformément au règlement de facturation.



www.cc-thann-cernay.fr
📄 règlement de facturation

Retrouvez également le SMTC en ligne



Syndicat Mixte de Thann Cernay



www.smtc68.fr

LES BIODÉCHETS



Merci d'utiliser **UNIQUEMENT** des sacs compostables tels que ceux distribués gratuitement en mairie ou au rayon fruits et légumes de votre supermarché.



Pour être compostables les sacs doivent impérativement porter le label « **OK compost** »



Fruits et légumes pourris



Pain rassis



Épluchures et coquilles



Poissons et fruits de mer



Viandes et os



Filtres à café et sachets de thé



Restes de repas



Cartons alimentaires souillés



Plantes et fleurs d'intérieur fanées



Cendres froides et sciures propres



Mouchoirs et essuie-tout/mains en papier



Seulement 2 sacs compostables de déchets verts sont tolérés dans le bac brun.

LE PAPIER, LE CARTON ET LES EMBALLAGES VIDES



 Ne pas laver ni emboîter les emballages



Tous les emballages se trient.

Qu'ils soient en carton, en plastique ou en métal, si c'est un emballage, jetez-le dans le sac jaune !



Si vous avez un doute, consultez : <https://www.consignesdetri.fr/>



Papiers



Briques alimentaires



Emballages métalliques
et couvercles de bocaux



Bouteilles et flacons
plastiques



Emballages en
carton



Pots et
barquettes



Sachets et films
plastiques



Emballages
plastiques divers



Les cartons doivent être
présentés **PLIÉS** et **FICELÉS**
Maximum : 0,5 m3

LE VERRE



Flacons de parfums,
sticks



Bouteilles et
cannettes



Pots, bocaux ...

LES TEXTILES



A déposer dans des
sacs fermés



Chaussures par paire



Maroquinerie



Vêtements et tissus
Propres et secs

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Attention, le surplus **ne sera pas collecté** !



Vaisselle cassée



Vaisselle jetable



Adhésifs et papiers
peints



Couches et textiles
hygiéniques



Poussières et sacs
d'aspirateur



Objets divers



Litière



Mégots et
Chewing-gums

LES DÉCHETTERIES


ASPACH - MICHELBACH

 Rue des genêts  03 89 75 29 05

Horaires d'ouverture :

 Du lundi au samedi

 1^{er} octobre
au 31 mars 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

 1^{er} avril au
30 septembre 9h - 12h30 / 13h30 - 18h

WILLER-SUR-THUR

 Rue de la gare

Horaires d'ouverture :

 Vendredi Samedi


 8h30 - 12h 8h30 - 12h
13h30 - 16h30 13h30 - 16h30


 8h30 - 12h 8h30 - 12h
13h30 - 16h30 13h30 - 18h



**Les déchetteries sont
fermées les jours fériés**

LES CONSIGNES

 Munissez-vous de votre badge personnel obligatoire !

 Maximum : 24 entrées par an et 5m3 par jour, cumulées sur les deux déchetteries.

Au-delà, toute entrée supplémentaire sera facturée 10 €, à régler au bureau du SMTC.

LES ETAPES à RESPECTER

1. Ecoutez les consignes du gardien
2. Laissez le regarder dans votre coffre
3. Ouvrez vos sacs
4. Ne récupérez rien dans les bennes
5. Respectez les autres usagers
6. Nettoyez après votre passage



PLAN DE LA DÉCHETTERIE D'ASPACH-MICHELBACH



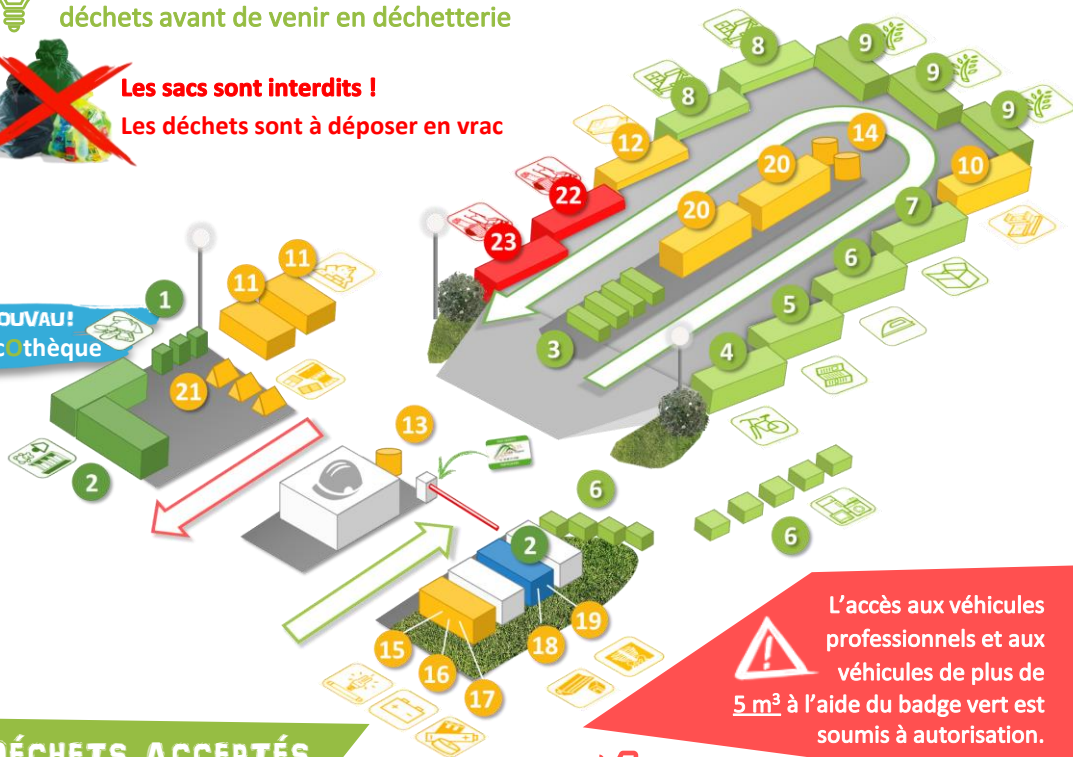
Pour gagner du temps, pré-triez vos déchets avant de venir en déchetterie



Les sacs sont interdits !

Les déchets sont à déposer en vrac

NOUVEAU!
BricOthèque



L'accès aux véhicules professionnels et aux véhicules de plus de 5 m³ à l'aide du badge vert est soumis à autorisation.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Déchets acceptés à Willer-sur-Thur



MOBILIER



TEXTILES
CHAUSSURES



DÉBLAIS
GRAVATS



CARTOUCHES
D'ENCRE



HUILES DE
FRITURE



HUILES DE
VIDANGE



ÉLECTRO
MÉNAGER



VERRE



MÉTAUX



PAPIERS



LAMPES



PRODUITS
CHIMIQUES
ET PEINTURES



PILES ET
ACCUMULATEURS



BATTERIES



CARTONS



DÉCHETS VERTS



BOIS



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE



RADIOGRAPHIES



HUISSERIES



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



ENFOUSSEMENT



BRICOTHÈQUE

AVEC BRIO, JE RÉUTILISE LES MATÉRIAUX !



DÉPOSEZ GRATUITEMENT & RÉCUPÉREZ GRATUITEMENT DES RESTES DE MATÉRIAUX DE TRAVAUX ET OBJETS DE BRICOLAGE



Détenir un badge de déchèterie valide.
Passages non décomptés **UNIQUEMENT** pour la BricOthèque.

DÉCHÈTERIE D'ASPACH-MICHELBACH

27 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach

☎ 03 89 75 29 05

✉ contact@smtc68.fr

📘 Syndicat Mixte de Thann Cernay

NOUVEAU

HORAIRES D'OUVERTURE

Vendredi : 9h/12h30 – 13h30/16h

Samedi : 9h/12h30 – 13h30/17h

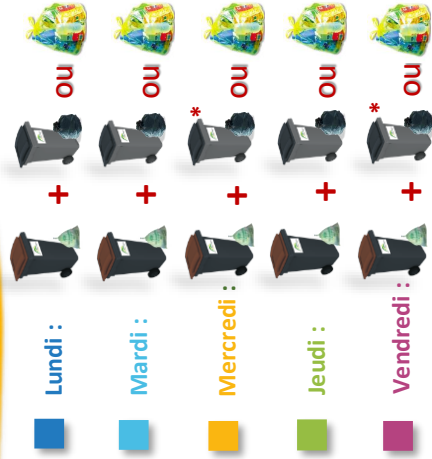
Ces horaires sont susceptibles d'évoluer



LES JOURS DE COLLECTES DANS VOTRE COMMUNE



Je sors mon bac ou mes sacs de tri la veille de la collecte !



Toutes les semaines

Collecte des **BIODÉCHETS**

Toutes les deux semaines

Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES ***

Collecte du **TRI** (sacs jaunes)

Sa **1** **jour de RATTRAPAGE des collectes des jours fériés (Sa = Samedi)**

* Les centres villes de Cernay et de Thann et les grands ensembles collectifs sont collectés toutes les semaines.



LUNDI

Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Wattwiller

Jan.	4	11	18	25	Jul.	5	12	19	26	
Fév.	1	8	15	22	Août	2	9	16	23	30
Mars	1	8	15	22	Sep.	6	13	20	27	
Avril	Sa 3	12	19	26	Oct.	4	11	18	25	Sa 30
Mai	3	10	17	24	Nov.	8	15	22	29	
Jun	7	14	21	28	Déc.	6	13	20	27	



Collecte des biodéchets tous les lundis

MARDI

Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur

Jan.	5	12	19	26	Jul.	6	13	20	27	
Fév.	2	9	16	23	Août	3	10	17	24	31
Mars	2	9	16	23	Sep.	7	14	21	28	
Avril	6	13	20	27	Oct.	5	12	19	26	
Mai	4	11	18	25	Nov.	2	9	16	23	30
Jun	1	8	15	22	Déc.	7	14	21	28	



Collecte des biodéchets tous les mardis

MERCREDI

Thann *

Jan.	6	13	20	27	7	14	21	28		
Fév.	3	10	17	24	4	11	18	25		
Mars	3	10	17	24	31	1	8	15	22	29
Avril	7	14	21	28	6	13	20	27		
Mai	5	12	19	26	3	10	17	24		
Juin	2	9	16	23	30	1	8	15	22	29

 Collecte des biodéchets tous les mercredis

* Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les mercredis

VENDREDI

Cernay **

Jan.	5	12	19	26	2	9	16	23	30	
Fév.	5	12	19	26	6	13	20	27		
Mars	5	12	19	26	3	10	17	24		
Avril	2	9	16	23	30	1	8	15	22	29
Mai	7	14	21	28	5	12	19	26		
Juin	4	11	18	25	3	10	17	24	31	

 Collecte des biodéchets tous les vendredis

** Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les vendredis

JEUDI

Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Burnhaupt-le-Bas
Burnhaupt-le-Haut, Schweighouse/Thann

Jan.	7	14	21	28	1	8	15	22	29
Fév.	4	11	18	25	5	12	19	26	
Mars	4	11	18	25	2	9	16	23	30
Avril	1	8	15	22	29	7	14	21	28
Mai	6	13	20	27	4	11	18	25	
Juin	3	10	17	24	2	9	16	23	30

 Collecte des biodéchets tous les jeudis

Vos DÉCHETS VOYAGENT À PROXIMITÉ



MÉMO

J'EMMÉNAGE/
JE DÉMÉNAGE



Je contacte la **CC de Thann-Cernay** pour m'inscrire, recevoir mes bacs et mon badge ou à l'inverse, clôturer mon compte, rendre mon badge et mes bacs. J'habite **Burnhaupt-le-bas / le-Haut**, je contacte la mairie afin de réaliser les démarches ci-dessus.

LA TAILLE DE MON
FOYER A CHANGÉ



Je contacte la **CC de Thann-Cernay** pour mettre à jour mon compte ou la mairie si j'habite **Burnhaupt-le-bas / le-Haut**.

JE N'AI PAS ÉTÉ COLLECTÉ



Si je n'ai pas sorti mon bac la veille ou qu'une étiquette de refus a été collée sur mon bac, je trie mes déchets et j'attends la prochaine collecte. Si ce n'est pas le cas, je contacte le **SMTC** pour pouvoir organiser un rattrapage.

MON BAC EST CASSÉ



Je contacte le **SMTC** pour le signaler et organiser une réparation ou un échange du bac concerné.

JE ME RENDS EN
DÉCHÈTERIE



Je présente mon badge. J'écoute les consignes des gardiens. Je fais attention aux horaires et je dépose mes déchets dans les bennes appropriées.

J'AI BESOIN DE SACS



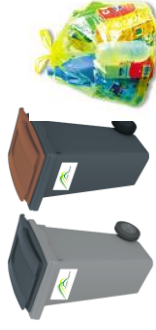
Je me rends à la **mairie** de mon domicile afin de récupérer de nouveaux rouleaux.

J'AI DES QUESTIONS



Je consulte le site internet www.smtc68.fr ou la page Facebook [@syndicatmixte](https://www.facebook.com/syndicatmixte). Je contacte le service au **03 89 75 29 05** (le matin) ou par mail contact@smtc68.fr

JE TRIE



Je dépose mes biodéchets et mes ordures ménagères dans les bacs dédiés et les déchets recyclables dans les sacs transparents.